



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA CULTURE

Direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France
Unité départementale de l'architecture et du patrimoine du Val-d'Oise

Dossier suivi par : Nassim ESSAID

Objet : demande de permis de construire

MAIRIE DE FREMECOURT
Hotel de ville
Rue de Cléry
95830 FREMECOURT

A Cergy-Pontoise Cedex, le 09/05/2022

numéro : pc25422B0001

adresse du projet : 20 RUE DES VIEILLES VIGNES 95830
FREMECOURT

nature du projet : Construction bâtiment agricole

déposé en mairie le : 08/03/2022

reçu au service le : 11/03/2022

servitudes liées au projet : Site inscrit - Vexin français (Frémecourt)

demandeur :

EQUINOXE SOCIETE AGRICOLE
MME RAINGUEZ ANNE
20 RUE DES VIEILLES VIGNES
95830 FREMECOURT

Ce projet est situé dans le site inscrit désigné ci-dessus. Les articles L.341-1 et R.341-9 du code de l'environnement et R.425-30 du code de l'urbanisme sont donc applicables.

Ce projet, en l'état, étant de nature à altérer l'aspect de ce site inscrit, l'architecte des Bâtiments de France émet un avis défavorable. Par ailleurs, ce projet peut appeler des recommandations ou observations au titre du patrimoine, de l'architecture, de l'urbanisme ou du paysage.

Motifs de l'avis défavorable (1), recommandations ou observations éventuelles (2) :

- Motifs de l'avis défavorable (1)

Par leurs matériaux non traditionnels (matériau de couverture inadapté aux pentes fortes, bardage oblique, etc.) , leurs proportions générales et leurs pignons trop larges, les constructions projetées sont en contradiction avec la typologie des constructions traditionnelles locales, et par conséquent, ne sont pas susceptibles de s'insérer harmonieusement dans son environnement. Ainsi, le projet est de nature à modifier la perception du paysage urbain protégé qui fait partie intégrante du site inscrit ci-dessus nommé et dont il convient de préserver la présentation.

Les travaux projetés, dans leurs dispositions actuelles, porteraient atteinte à la qualité du site à préserver.

L'architecte des Bâtiments de France

Jean-Baptiste BELLON